

# Henri d'Arles

## I

### Qui est Henri d'Arles ?

9 septembre 1870; 9 juillet 1930.

Entre ces deux dates, tient toute la vie de Henri d'Arles. La première est celle de sa naissance; la seconde, celle de sa mort.

Il avait reçu au baptême les noms de Marie-Isaïe-Athanase-Henri.

Le père s'appelait Noël-Athanase Beaudet; la mère, Marie-Elisabeth-Esther Prince. L'un était d'origine bretonne; l'autre, de souche acadienne.

Henri d'Arles devait plus tard modifier l'orthographe de ces deux noms en supprimant le "t" final de Beaudet pour en faire Beaudé; quant au nom de sa mère, il le changea en celui de Le Prince, ce qui, selon lui, était conforme aux recherches généalogiques de l'histoire de sa famille, du côté maternel.

Henri d'Arles naquit à Arthabaska. Son père était employé des postes. Il avait huit ans quand la famille alla demeurer à Québec. Il entre tout de suite chez les Frères des Écoles Chrétiennes. Il sert la messe. Il a son carnet de banque. A l'âge de la première communion, il a réussi à accumuler la somme de \$100.00. Une fortune pour un enfant. Son père l'entend si souvent parler de messes servies, de messes à servir, de services rendus au curé, au vicaire, au sacristain qu'il lui dit un jour: «Henri, tu finiras par faire un bedeau».

Un abbé Pampalon le prend sous sa protection et commence à lui donner des leçons de latin. A douze ans, l'enfant s'inscrit au Petit Séminaire de Québec. Plus tard, à la mort de son père, en 1888, il ira parachever ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où son oncle, M. le chanoine Le Prince, était alors supérieur. Il quitte le Séminaire après la rhétorique pour entrer, à 19 ans, dans l'Ordre de St Dominique. Il y fait sa philosophie et sa théologie. Depuis son admission en communauté jusqu'à 1903, soit

une période de 14 ans, nous connaissons peu de choses de lui, si ce n'est qu'il fut ordonné prêtre le 25 mars 1895, et attaché aux divers couvents de son ordre, à Saint-Hyacinthe, à New-York, à Lewiston et à Fall River. En 1912, il avait quitté l'Ordre des Frères Prêcheurs et il était passé au clergé séculier du diocèse de Manchester. Entre temps, il devient le vice-président de la Société Historique franco-américaine; il remplit les fonctions de chapelain auprès de l'Association Canado-Américaine et celles d'aumônier de Villa Augustina, école d'enseignement secondaire pour jeunes filles; il est enfin secrétaire de la Ligue de Ralliement français en Amérique.

En 1903, il publie son premier ouvrage: *Propos d'Art*. Suivront *Pastels* (1905); *Le Collège sur la Colline* (1908); *Essais et Conférences* (1910); *Lacordaire* (1912); *Eaux fortes et Tailles douces* (1913); *Le Mystère de l'Eucharistie* (1915); *Acadie* (1918); *Le français en Nouvelle-Angleterre* (1919); *Les grands Jours* (1920); *Nos Historiens* (1921); *Arabesques* (1923); *Louis Fréchette* (1924); *Laudes* (1925); *Estampes* (1926); *Miscellanées* (1927); *Horizons* (1929); *Introductio novi testamenti* (Notes). A cette liste déjà imposante, il faut ajouter *Intailles* livre posthume qui devait être publié à Bruges, Belgique, et dont une analyse fait partie de la présente étude. Enfin, son *Journal Intime*, commencé le 1er octobre 1923 et dont la dernière page porte la date du 20 mai 1930.

Dans l'espace de 27 ans, cela représente une production de quelque vingt ouvrages, sans tenir compte des écrits épars qui n'ont pas été conservés.

Le Gouvernement français, par l'intermédiaire du Ministère de l'Éducation nationale, lui avait décerné les palmes académiques. Plus tard, l'Académie française lui accorda la médaille Richelieu, pour son grand ouvrage sur l'Acadie. Enfin, le Souverain Pontife Pie XI avait accepté l'hommage d'un exemplaire de *Laudes* et l'en avait remercié par une bénédiction spéciale.

En 1920, l'Université Laval de Québec avait décidé de lui décerner un doctorat ès lettres. Le précieux parchemin ne lui fut jamais remis. Pourquoi? Je l'ignore.

En 1906, il fait un voyage en Terre Sainte et s'inscrit à l'École biblique de Jérusalem. Plus tard, au cours d'un séjour en France, il suivra les cours libres de littérature et d'histoire à la Sorbonne, au Collège de France, à l'Institut catholique de Paris. En 1928, il fait un stage assez prolongé sur la côte du Pacifique en Californie. En 1930, il partit de nouveau pour la France et visita Lourdes, Lisieux, etc. De France, il se rendit en Italie et s'inscrivit au Collège Canadien, à Rome. Il avait fixé son retour pour le mois d'août 1930. Mais la mort le frappa le 9 juillet. Il fut inhumé dans le caveau des Sulpiciens, au cimetière Campo-Verano, de Rome.

C'est sous le ciel de l'Italie que Henri d'Arles dort son dernier sommeil. Ainsi se réalise chez lui le vœu de l'artiste qu'il a toujours été. Mais, d'autre part, il était si attaché à la terre canadienne qu'il serait peut-être à propos de songer à rapatrier un jour ses cendres sur les bords du Saint-Laurent, comme on l'a fait pour Calixa Lavallée.

## II

### Portrait physique

Dans ses *Nouvelles Études de Littérature canadienne-française* Charles ab der Halden trace de Henri d'Arles le portrait suivant :

« Un pauvre Français de France, accoutumé à nos vieilles mœurs, un peu étroites et renfermées et volontiers traditionnelles pour ne pas dire routinières, quand on lui remettra la carte d'un dominicain, s'attendra sans erreur possible à voir paraître un moine sévère, en robe blanche et manteau noir . . . Mais s'il voit paraître un civil, redingote noire à revers de soie, col rabattu, cravate violet-évêque, dont la qualité d'ecclésiastique est seulement indiquée par une fine croix d'or qui sort d'une boutonnière, il éprouvera un peu de l'étonnement dont fut saisie, paraît-il, une sentinelle placée à la porte des Tuileries, au temps déjà lointain de la monarchie de juillet. On dit que ce consciencieux militaire voyant un jour le roi Louis-Philippe en personne, se diriger, le classique parapluie à la main, vers une entrée interdite, lui fit entendre cette apostrophe : « Ah ! c'est vous le roi ? Allez vous mettre en tenue ».

« Si donc le R. P. Beaudé, selon la coutume américaine, s'habille à peu près comme vous et moi, songeons que l'habit ne fait pas le moine; qu'on peut jeûner du 14 septembre à Pâques, selon la règle de saint Dominique, et remplir tous les devoirs d'un ministre librement choisi, sans présenter l'aspect d'un prédicateur ou d'un inquisiteur. Ajoutons que si le R. P. Beaudé nous échappe, nous semble un peu lointain, un peu difficile à réaliser, en présence de ce fin jeune homme artiste, qui exprime des pensées délicates dans une langue choisie, avec de menus gestes onctueux, qui fait éditer ses œuvres sur papier impérial du Japon, et demande une préface au comte de Montesquiou, nous pouvons l'oublier d'autant plus facilement qu'il ne nous appartient pas, et nous contenter d'évoquer le prosateur-poète qui signe Henri d'Arles des livres d'artiste et de lettré ». <sup>1</sup>

Le portrait que dessine de Henri d'Arles Charles ab der Halden tient plutôt de la caricature que de l'œuvre poussée à fond. Ceux de ma génération qui ont connu Henri d'Arles aux environs de 1920 se rappelleront que tous les jours, dans l'après-midi, entre trois et quatre heures, ils rencontraient, par les rues de Manchester, un monsieur en civil, aux vêtements de bonne coupe, une fine canne à la main, des livres ou des journaux sous le bras. Il était de taille moyenne, cinq pieds huit pouces. Figure glabre, plutôt pâle. Le cheveu rare et plat. Les yeux bruns, intelligents et doux. Quand il souriait, de l'or brillait entre ses dents. Une longue chaîne de montre, en or également, lui barrait la poitrine. On sentait qu'il était un être à part par sa démarche, sa façon de saluer, sa tenue. Il faisait se retourner le passant qui le croisait. Son cabinet de travail était le meilleur indice de son tempérament. Des livres, aux belles reliures, bien époussetés, garnissaient les rayons de sa bibliothèque. Des peintures, des gravures, portraits, bronzes, chandeliers ornaient les murs et les meubles. Mais toutes, peintures, gravures, sculptures étaient des originaux. Sur sa table de travail, les livres, les manuscrits, l'encre, les plumes, tout était soigneusement et méticuleusement rangé. Il écrivait avec une plume d'or, sur du papier vélin. Un manuscrit était-il terminé, il le faisait richement relier. Il écrivait d'une écriture droite, délicate, sans ratures. Il avait gardé l'ancienne orthographe française d'un « f » et d'un « s » pour remplacer un double « s ». Avant

1. p. 207

d'écrire, il se lavait les mains, car pour lui la fonction de l'écrivain était une fonction sacrée. A table, il avait son couvert d'argent à monogramme, pour lui seul. Souvent, en voyage, ses ustensiles de table l'accompagnaient. Il en était de même pour les vêtements sacerdotaux, surplis, chasubles, et pour les vases du culte, ciboires, calices, etc. Il avait les siens. Sa conversation fourmillait d'anecdotes, de réminiscences historiques. Il avait des notions très poussées sur la littérature de plusieurs pays: France, Italie, Angleterre, Belgique, États-Unis, Canada. Il en connaissait les principaux écrivains, poètes, orateurs, et il en parlait judicieusement. Et avec quelle aisance, quelle élégance il s'exprimait dans cette langue française qu'il aimait pour son génie, sa subtilité, sa clarté, sa souplesse. Il n'utilisait pas une circonlocution pour décrire un être, une chose, un objet. Le mot juste, l'adjectif propre lui venaient aux lèvres. J'étais présent, un jour, à un dîner que l'on donnait en l'honneur d'un haut personnage de la cour papale. La conversation roulait sur l'Italie et sur Mussolini. Henri d'Arles donnait la réplique à l'Excellence et l'on aurait été porté à croire, parfois, que l'Excellence romaine c'était lui, Henri d'Arles, et non pas l'autre. Il écrasait ce dernier de ses connaissances et de son érudition. Un autre détail qui le caractérise c'était son insouciance de la valeur de l'argent. Voyait-il une belle chose, il la désirait, et parfois l'achetait, sans se demander où il prendrait l'argent pour la payer. Il était un fervent de la marche à pied, dans la campagne ou à travers bois. Il est un endroit, à quelques milles au sud de Manchester, qu'il affectionnait particulièrement. Il en parle souvent dans son *Journal Intime*, dans *Intailles*. Il le désigne par l'appellation: le bois de la source. C'est un vallon aux flancs couverts de pins et au fond duquel coule un ruisseau sur des pierres informes. A même l'un des versants, il y a une source d'une limpidité extraordinaire. Il s'y rendait en toutes saisons. Il y passait des journées entières. Sur un foyer improvisé de quelques pierres, il cuisait un léger goûter. C'est là que sa pensée mûrissait, en écoutant le murmure des pins et le chant du ruisseau. Il publiait ses oeuvres sous le pseudonyme de Henri d'Arles. Pourquoi d'Arles? Le poète Mistral qu'il alla visiter lui

posa cette question. Il ne nous dit pas quelle fut sa réponse, et dans aucun de ses ouvrages il n'indique la raison de ce choix.

### III

#### L'Historien

Dans son ouvrage *Nos Historiens*<sup>1</sup>, Henri d'Arles écrit :

« Nous célébrons nos défricheurs, nos pionniers, les hardis colons qui ont fait reculer la forêt et cueilli sur nos terres vierges les prémices des moissons futures. Nous élevons des statues à nos hommes politiques par qui nos libertés ont été conquises, et qui ont contribué à modeler notre physionomie comme peuple. Nous cultivons la mémoire des chefs religieux dont la sollicitude à l'égard de nos destinées ne fut jamais plus vive, ni la foi en notre avenir plus ferme, que lorsque la tempête se montrait la plus violente. Et nous avons mille fois raison d'en agir ainsi. Une race s'honore en mettant ses héros et ses véritables bienfaiteurs au premier plan de ses admirations. Mais il y aura un vide immense dans notre galerie nationale tant que nous nous refuserons à y faire entrer nos écrivains ».

Henri d'Arles aura contribué à combler ce vide en consacrant une notable partie de son œuvre aux écrivains de notre histoire et en apportant lui-même à l'élaboration de cette histoire une importante collaboration. L'histoire toutefois ne sera pas la partie maîtresse de son œuvre. Aux historiens, il consacre en effet un petit volume de 243 pages. Par ailleurs, on ne peut mettre à son crédit les trois gros tomes de *Acadie*, lesquels sont en somme le fait de Édouard Richard. Mais Henri d'Arles a tellement peiné sur le manuscrit de *Acadie*, il y a ajouté une documentation si définitive, que l'histoire impartiale se doit de classer Henri d'Arles sinon comme un historien au sens exclusif du mot, du moins comme un de ceux qui auront apporté à l'histoire et aux historiens une contribution d'une réelle valeur. C'est vraisemblablement l'ouvrage qui lui a coûté le plus de temps, de travaux et de recherches. Commencé en 1916, il n'a pu le compléter qu'en 1921. Édouard Ri-

1. P. 32.

chard avait inscrit en tête de son manuscrit qu'il s'agissait de la *Reconstitution d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique*. Henri d'Arles, après le Père Drummond, jésuite, qui en avait publié une traduction en anglais, reprend l'ouvrage, le refond, le corrige, l'annote, le met au point des recherches les plus récentes et le publie de nouveau avec une introduction et des appendices. Le tout comprend trois forts volumes édités par les soins de J.-A.-K. Laflamme, de Québec, et The Marlier Publishing Company, de Boston. Dans l'introduction, Henri d'Arles explique en quelles circonstances le manuscrit lui est tombé entre les mains. Dès le début, il avait à choisir entre sa publication, tel quel, en y introduisant des notes d'éclaircissement, en reconstituant le texte, ou faire une revision complète à tous les points de vue, c'est-à-dire, retoucher la langue et le style, préciser la documentation, indiquer les sources. C'est à cette dernière solution qu'il s'arrêta en définitive, de sorte que, dans *Acadie*, l'on possède deux ouvrages dans un, et au surplus, deux ouvrages présentant deux opinions contraires concernant la responsabilité de la Couronne britannique à l'endroit de la déportation des Acadiens.

Dès la préface se dresse le principal point de divergence, point capital s'en en fut, entre la thèse de Richard et la prétention de Henri d'Arles. Le premier soutient que la métropole ne fut pour rien dans le décret et son exécution qui eurent pour résultat la dispersion acadienne; le second apporte la preuve du contraire. A qui faut-il donner tort? Qui a raison? Tel n'est pas l'objet de cette étude. Richard s'est sérieusement documenté avant de préparer son ouvrage. Henri d'Arles, lui, a poussé le souci de l'exactitude jusqu'à chercher, et cela pendant des jours, l'origine de l'expression: « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ». Croyant qu'elle se trouvait dans Thucydide, il a lu les ouvrages de ce dernier. Il a ensuite consulté le *Dictionary of familiar Quotations*, de Bartlett, qui le renvoie à Carlisle et, de là, à Montesquieu, où elle ne se trouve pas. C'est un peu comme l'individu descendu à la cave, à minuit, sans lumière, pour chercher un chat noir . . . qui n'y était pas.

Henri d'Arles note, au début du second volume, que la critique a accueilli avec intérêt et curiosité la publication

du premier. Il y voit un encouragement à continuer, tout en effectuant ce qu'il appelle un « redressement » dans l'œuvre d'Édouard Richard. Ce mot « redressement » est bien modéré. En réalité, Henri d'Arles a fait plus que redresser, il a contredit Richard sur plus d'un point, et il l'a corrigé jusqu'à bâtir une thèse complètement neuve. On sent même parfois, qu'il éprouve une sorte de plaisir à trouver Richard en faute. Il le suit pas à pas comme un chasseur sa proie, et toute erreur de style ou de documentation est aussitôt signalée en termes qui ne sont pas toujours bienveillants. Richard hasarde-t-il un jugement qui n'est pas au goût, ou vient à l'encontre de l'opinion de Henri d'Arles, que celui-ci l'attrape de la belle manière et lui dit son fait. Henri d'Arles donne souvent l'impression qu'il a publié le manuscrit de Richard uniquement pour faire ressortir ce qu'il comportait de fantaisiste et d'erronné dans le fait et de défectueux dans l'expression. Voilà pourquoi, la lecture de ces deux ouvrages dans un seul, de ces deux thèses qui cheminent en se querellant est fatigante et laisse l'esprit dans un état d'abattement, de courbature.

« Nous croyons avoir réglé, dit Henri d'Arles, de façon définitive, la grosse question du partage des responsabilités dans l'affaire de la déportation des Acadiens ».

Voyons par quel procédé ce règlement est effectué, en mettant en regard la thèse de Richard et celle de Henri d'Arles.

Dit Édouard RICHARD:

« Du côté de la Métropole, on voulait sincèrement la fin des persécutions; on voulait l'établissement des Acadiens dans la province, on désirait par tous les moyens légitimes empêcher leur départ ». <sup>1</sup>

Bref, il serait injuste d'attribuer au gouvernement anglais une part quelconque des déportations.

Dit Henri d'ARLES:

Henri d'Arles fait remonter l'idée originale de la déportation à ce passage de la lettre des Lords, datée de Whitehall le 14 décembre 1720, et adressée au gouverneur Philipps:

« As to the French inhabitants of Nova Scotia . . . they ought to be removed as soon as the forces which we have proposed to be sent to you shall

1. *Acadie*, tome III p. 353 *id.* p. 341.

Cette opinion de Richard, qui veut faire retomber toute la responsabilité des déportations sur les autorités locales, s'appuie sur la lettre suivante des Lords du Commerce. (p. 341)—« Leurs Excellences (les Lords) ayant considéré la partie de la lettre de M. Belcher relative à la déportation des Acadiens n'ont pu ne pas être d'avis que, si expédient qu'il ait pu être de déporter les Acadiens en un temps où les entreprises de l'ennemi constituaient une menace pour la province, cependant ce danger étant maintenant disparu et les hostilités entre les deux nations ayant cessé, il ne fut ni nécessaire ni politique de les déporter à nouveau, vu qu'ils pouvaient, moyennant certaines dispositions, promouvoir les intérêts de la colonie, et devenir membres utiles de la société conformément à ce qui semble être le sentiment du général Amherst dans sa lettre au Lieutenant-Gouverneur ».

D'où, conclut Richard (p. 343): « Si l'on tient compte des circonstances et des fausses représentations dont le Gouvernement de la Métropole fut l'incessant objet, de la part de Lawrence, Belcher et autres, on peut dire que son honneur sort à peu près intact de toutes ces persécutions. En examinant de près tous les incidents de cette triste épopée, nous pourrions peut-être faire remonter une certaine portion de blâme sur ceux qui avaient en mains les destinées de l'Angleterre, mais en même temps, nous ne devons pas oublier les temps, et la

arrive in Nova Scotia for the protection of and better settlement of your Province ».

L'année qui suivit la déportation, soit le 25 mars 1756, les Lords du Commerce écrivent de Whitehall à Lawrence !<sup>1</sup> « Nous avons mis sous les yeux du Secrétaire d'État de sa Majesté le passage de votre lettre relatif à la déportation des habitants français et aux procédés que vous avez pris pour exécuter cette mesure; et comme vous représentez que cette déportation était indispensablement nécessaire à la sécurité et à la protection de la province, dans la présente situation critique de nos affaires, nous ne doutons pas que votre conduite en tout ceci ne rencontre l'approbation de Sa Majesté. »

Au moment de la déportation, Lawrence n'était que président du Conseil et Lieutenant-Gouverneur. Le 18 décembre 1755, quelques semaines à peine après la déportation, il était nommé Gouverneur en chef de la Nouvelle-Écosse, ce qui peut être attribué comme une récompense par le Gouvernement de Sa Majesté de l'acte de la déportation.

Enfin, cette lettre des Lords du Commerce à Lawrence en date du 10 mars 1757, deux ans après la déportation: « We are extremely sorry to find that notwithstanding the great expense which the public has been at in removing the French inhabitants, there should yet be enough of them remaining to molest and disturb the settlements, and interrupt and des-

1. *Acadie*, tome III p. 44.

vol. XXX, n° 5, janvier 1943.

situation difficile dans laquelle se trouvait le Gouvernement de la Métropole; nous ne devons pas oublier que ces gouvernants ont été l'objet d'une longue série de fausses représentations, et cela, au milieu des préoccupations d'une guerre longue et acharnée, et lorsqu'il leur était très probablement impossible de soupçonner la conspiration qui faisait la base de ces persécutions ».

tract our party's passing from one place to another; it is certainly very much to be wished THAT THEY COULD BE ENTIRELY DRIVEN OUT OF THE PENINSULA, because until that is done, it will be in their power, by the knowledge they have of the country, however small their numbers, to distress and harass the outsettlements, and even His Majesty's troops, so as greatly to obstruct the settlement of the colony . . . »<sup>1</sup>

Il ne faudrait pas croire que les textes cités par Henri d'Arles ont été découverts et mis à jour par lui. Non, ils apparaissent déjà dans *l'Acadie* de Richard. Mais, alors que ce dernier tend à les pallier, à leur donner une interprétation dégageant la responsabilité de la Métropole, Henri d'Arles, au contraire, affirme, et la logique, le bon sens semblent lui donner raison, que les autorités provinciales n'ont pu agir que par ordre ou, du moins, avec le consentement des autorités impériales. C'est en cela qu'il se distingue et dépasse les historiens qui ont traité de la question: Murdoch, Campbell, Brown, Longfellow, Aikens, Hanney, qui ont tout accepté les yeux fermés; Haliburton, Smith, Bancroft, Rameau, Casgrain, plus méfiants; Parkman, tortueux tout simplement.

« Il faut laisser maintenant à la justice immanente, dit Henri d'Arles, le soin d'apporter les sanctions, pour que l'ordre éternel, violé par la main des puissances humaines, soit rétabli et vengé. Ces sanctions arriveront à l'heure marquée. Si nous ne les voyons pas se produire, nous aurons une foi invincible en leur réalisation. Les crimes des nations se paient ici-bas ».

En 1921, Henri d'Arles fut chargé par la revue *L'Action française*, de Montréal, d'un cours de critique littéraire en six leçons<sup>2</sup>. La première comporte des considérations générales sur la littérature canadienne, sa naissance, son

1. *Acadie*, Tome III p. 296.

2. *Nos historiens*.

développement, ses lacunes, ses mérites. Les cinq autres sont consacrées à ceux qu'il appelle « les maîtres primitifs », parmi nos historiens. Ce sont Jacques Labrie, Joseph-François Perreault, surnommé le père de l'éducation au Canada, enfin, Michel Bibaud, qui dans ses procédés avait adopté le plus simple, le procédé chronologique.

Après les maîtres primitifs, Henri d'Arles analyse François-Xavier Garneau, Louis-Philippe Turcotte, l'abbé Ferland et enfin parmi les contemporains Thomas Chapais et l'abbé Groulx.

A propos de Garneau, il trouve qu'il a mérité le titre d'historien national. Il nous parle de sa formation, de la structure de son histoire, de sa philosophie historique, de son art comme écrivain. Pour lui, Garneau est un constructeur, mais il a eu le tort de s'inspirer trop de la méthode de Michelet, qui était tout sentiment, et comme conséquence la philosophie historique de Garneau sera entachée de gallicanisme.

La méthode de Louis-Philippe Turcotte consiste à étudier l'un après l'autre les gouverneurs anglais sous l'Union. La grande qualité de Turcotte est l'exactitude. Il excelle dans l'art du portrait.

De l'abbé Ferland, Henri d'Arles nous trace une biographie, sa physionomie physique et morale, sa carrière d'historien, et même de polémiste, les caractéristiques de son histoire. Il porte ce jugement sur Ferland

« Il est plus original que Garneau pour avoir mieux compris le caractère foncièrement religieux de notre civilisation; sa documentation est plus riche, surtout plus neuve. Et sa philosophie est absolument saine » (p. 190).

La dernière leçon de *Nos historiens* est consacrée à Thomas Chapais et à l'abbé Groulx. Henri d'Arles ne porte pas de jugement définitif sur ces historiens dont l'œuvre est encore en cours. Mais il prononce le mot de chef-d'œuvre à propos de *La naissance d'une Race* de l'abbé Groulx et il est convaincu que celui-ci est l'historien « le plus complet et le plus sûr de notre génération » (p. 242).

Adolphe ROBERT

(*A suivre*)